

FAITS DIVERS.

On écrit de Marchiennes :
« Un bûcheron, employé aux abattages des coupes de bois, vient d'être témoin d'un singulier duel, qui s'est terminé d'une manière fatale pour l'un des deux champions.

Il y a deux jours, par une matinée humide et chaude, cet homme, étant à son travail, aperçut, sur une motte de terre couverte de mousse, une énorme vipère étendue et se chauffant au soleil. Il s'apprêtait à couper une longue perche pour assommer le reptile, lorsqu'il fut distrait de son travail par les cris d'un épervier de la plus grande espèce, planant sur ses ailes à une hauteur moyenne. Tout à coup l'oiseau s'abattit par terre en décrivant une dizaine de cercles, et examina avec attention la vipère, qui, aux premiers cris de l'oiseau, s'était aussitôt levée.

L'épervier après quelques instants, étendit tout-à-coup ses ailes et se mit à les agiter avec rapidité. La vipère éleva soudain sa hideuse tête plate et triangulaire, et, la gueule béante et le regard enflammé, se jeta sur son ennemi; mais celui-ci, à ce mouvement, l'abattit d'un coup d'aile. Incertain de sa victoire, l'oiseau de proie continua d'observer prudemment le reptile, paraissant craindre une surprise, et, en effet, la vipère se redressa de nouveau et d'un seul bond; mais elle fut terrassée aussitôt; et, cette fois, l'épervier la prit dans son bec à la naissance du coup, s'éleva perpendiculairement à une hauteur considérable et la laissa retomber avec violence sur le sol, où il redescendit aussitôt pour en faire son repas en toute sécurité.

Avant-hier, vers onze heures du matin, un homme de peine employé dans une maison de marbrerie de Paris, suivait le boulevard Poissonnière en portant sur un crochet deux panneaux de marbre sculptés d'une certaine valeur, lorsque, s'étant heurté par hasard, il fit un faux-pas, son crochet dévia, et les deux pièces de marbre, perdant l'équilibre, tombent sur le trottoir où elles se brisèrent en mille morceaux. A la vue du malheur qui vient de lui arriver, le pauvre homme demeure stupéfait, les yeux fixés sur les débris épars, et deux grosses larmes viennent perler sur ses paupières; en effet, comment rembourser la valeur du dégât; et puis, ne sera-t-il pas renvoyé pour une pareille maladresse?

Cependant, les passants s'étaient arrêtés sur le lieu du sinistre; un nombreux attroupement n'avait pas tardé à se faire, et chacun se sentait pris de pitié à la vue de cet homme qui restait là tout consterné. Mais comment s'y prendre pour lui venir en aide? Jugeant de ce qui se passait dans le cœur des autres parce qu'elle éprouvait elle-même, une femme très-modestement vêtue prend la casquette du commissionnaire, qui ne s'en aperçoit pas, et s'écrie, en y mettant une pièce de vingt sous : « Allons, messieurs, mesdames, que chacun fasse comme moi, selon ses moyens, et le malheur sera vite réparé! » Et elle passa la casquette à son voisin. « C'est très bien, madame, lui dit celui-ci, qui n'était autre que M. L..., riche négociant du quartier; à vous l'honneur de l'initiative! » Et, après avoir également déposé son offrande, il prend la quête sous son patronage, et fait le tour de la société avec la casquette, où la menue monnaie, les pièces de cinq francs, voir même les pièces d'or, affluent bientôt de telle sorte que les panneaux de marbre furent se trouver payés au moins deux ou trois fois.

Quant à l'homme de peine, il était si fort absorbé par ce qui venait de lui arriver, qu'il n'avait même pas conscience de ce qui se passait autour de lui; aussi eut-il l'air d'un homme qui s'éveille après un mauvais rêve, quand on lui remit le fruit de cette collecte improvisée.

Samedi 24 septembre, dans la matinée, le brigadier de gendarmerie de Pellegrue (Gironde) fut trouvé mort dans les bois de Castel-moron. Ce militaire, justement estimé, père de trois jeunes enfants, avait reçu deux coups de feu, l'un dans le cœur, l'autre dans la tête, au moment sans doute où il se disposait à arrêter un braconnier.

Cette fatale circonstance, coïncidant avec la fête agricole qui devait avoir lieu à Pellegrue le lendemain dimanche 25, donna lieu, de la part de toutes les personnes qui prirent la parole dans cette solennité, S. E. Mgr. le cardinal-archevêque de Bordeaux, S. G. Mgr. l'évêque de la Guadeloupe, M. de Forcade-Laroquette, président du comice agricole de l'arrondissement de La Réole, d'exprimer les regrets les plus vifs, et, disons-le aussi, d'émettre les réflexions les plus salutaires en matière de délits ruraux et de respect de la propriété d'autrui.

Pendant les quelques moments de liberté que leur laissa la solennité du jour, les deux prélats réunis à Pellegrue allèrent porter des consolations à la malheureuse veuve du brigadier, à ses jeunes enfants, et prier auprès du cercueil de leur époux et père. D'accord avec les membres du conseil général, également réunis à Pellegrue, MM. de Forcade-Laroquette, Dussaut et Dubosq, Son Eminence arrêta d'abord que l'ainé des trois enfants de l'infortuné gendarme serait placé, conformément à la demande qu'en avaient déjà faite ses parents, au petit séminaire; en second lieu, qu'il serait adressé une demande à M. le ministre des finances, pour qu'il fût accordé à la veuve un bureau de tabac.

Un homme du canton, que l'on suppose être l'auteur de cet assassinat, a été arrêté et conduit dans les prisons de La Réole. En ce moment, la justice informe et réunit avec sollicitude toutes les pièces, tous les témoignages capables de la guider dans cette triste affaire.

(ECHO de Vesone).

Il y a peu de jours, on se hâta, à Colmar, de faire disparaître de la grande salle de l'ancien tribunal civil les loques pendantes des vieilles tentures. On devait couvrir le tout d'un badigeon éphémère qui donnât à cette salle un petit air de fête, pour un jour seulement, consacré à la glorification oratoire de l'agriculture.

Sur l'entendu du temps passé, on découvrit des restes éloquentes de la tapisserie symbolique de 1792. Ce n'était pas la guillotine, mais le faisceau d'armes surmonté du bonnet phrygien.

Ce premier lit de papier peint était recouvert par un second, à fond vert et semé d'abeilles dorées; un troisième à fond bleu de roi et émaillé de belles fleurs de lys également dorées, masquait le second, et, à son tour, le troisième était enseveli sous un autre fond bleu, dont la monotonie, rompue par l'image de notre bon vieux coq gaulois, était éclipsée, dans cet antique prétoire, par une tenture moderne d'une parfaite insignifiance.

C'est de l'histoire en papier peint.

Le Bulletin commercial de Port-Louis, du 10 septembre, rapporte un singulier incident :

La population entière de Maurice est, dit ce journal, sous le coup d'une insulte sans précédent dans les annales du pays. M. Charon, maire de Port-Louis, a inondé d'eau sale, au moyen de pompes à incendie, tout le public qui se trouvait réuni au théâtre dans la soirée du 5 de ce mois. Cette ignominieuse insulte est, selon l'opinion publique, le résultat d'une vengeance qu'il voulait exercer sur un artiste. L'assistance se montrant favorable à l'artiste, il a fait intervenir les pompiers, et pendant que les spectateurs étaient inondés, il restait impassible dans sa loge. Au dehors, ceux qui fuyaient étaient reçus à coup de staffs par les agents de la police

générale prévenus à l'avance par M. Charon. De plus, un piquet d'hommes sous les armes était prêt aux casernes.

Une pétition est présentée au gouverneur : elle demande une enquête, et que la direction de la police du théâtre et de la ville soit confiée à l'autorité suprême.

Voici quelques détails sur les dépenses de la cour pontificale et du sacré collège, dépenses relatives au culte, ordres ecclésiastiques et biens de l'Eglise; elles correspondent à celles qui sont à la charge de la liste civile dans les autres Etats :

Le pape reçoit trois millions de francs, sur lesquels il doit prélever le traitement des cardinaux, les frais d'entretien de la garde noble, garde suisse, garde Palatine, subvenir aux exigences du budget des affaires étrangères (corps diplomatique), aux pensions de retraite des employés des basiliques, des musées, congrégations, frais de propagande apostolique, secours de charité.

Sur cette somme de 3 millions. Le pape touche 6,000 écus romains (20,000 fr.) pour les dépenses personnelles et ses vêtements sacerdotaux.

Quant aux dépenses relatives au culte, établissements religieux, elles ne sont pas comprises dans celles de la liste civile pontificale, chaque église, chaque congrégation étant en possession d'un patrimoine administré par les intéressés et qui doit subvenir à leurs besoins.

Six chiens de la race du Saint-Bernard ont passé dernièrement par Fribourg en Brisgau. On dit qu'ils ont été achetés par S. M. l'impératrice de Russie, au prix de 1,000 francs chacun, et qu'ils seront transportés en Russie, afin d'être employés, comme dans les montagnes de la Suisse, au sauvetage de personnes égarées dans les contrées où il y a beaucoup de neige.

Un curieux incident a eu lieu après boire, dans un banquet annuel de la société agricole de Wokingham. Le président a proposé un toast à l'armée et à la marine, et au colonel sir Charles Russell. Après avoir parlé en termes élogieux de l'armée anglaise, sir Trokine (c'est le nom du président), ayant eu l'imprudence de s'écrier que, sans vouloir offenser l'armée anglaise, il n'hésitait pas à dire que l'armée française était la première du monde, le colonel sir Charles Russell a répondu de cette façon cavalière :

« On vient d'avancer que le soldat français est le meilleur soldat du monde; il y a deux opinions à cet égard, et vous pouvez deviner quelle est la mienne. La vérité est que le soldat français est bien moins nourri, bien moins payé que le nôtre, et, de plus, son équipement est très inférieur. Il n'y a pas, d'un bout à l'autre du monde, d'armée aussi bien équipée que l'armée anglaise (applaudissements). Sans doute dans toute les armées du continent, il existe des troupes de parade, comme nos hussards, que l'on a soin de montrer à tous les voyageurs de distinction.

Les voyageurs voient et admirent ces troupes, et s'en vont très-édifiés sur l'organisation militaire et l'équipement des armées du continent. C'est qu'ils n'ont pas vu les autres troupes. J'ajoute, messieurs, a dit le colonel en terminant, que la liste de mes services n'est pas encore longue (hilarité), mais je suis à vos ordres si les Français venaient nous envahir. (Nouveaux rires.)

Sur cette démonstration, John Bull s'est retiré en donnant de nombreuses marques de satisfaction, son honneur était resté sauf... en paroles.

On lit dans le Morning-Post :

Samedi dernier, une courageuse femme française, résidant à Mountchaech, a donné aux mauvais sujets de ce quartier une leçon qui, espérons-le, ne sera pas perdue. Vers minuit, des voleurs nocturnes pénétrèrent dans la maison, sachant probablement que le mari était absent à cette heure, et saisissant la femme qui était toute seule, allaient la lier pour commettre leurs vols ou pour se livrer à d'autres actes encore plus coupables.

La courageuse Gauloise avait non moins de force que d'énergie, et, réussissant à se débarrasser d'eux, s'enfuit dans une chambre voisine, au mur de laquelle était suspendue une paire de pistolets chargés. Elle s'en empara; puis, en dirigeant un sur les brigands qui étaient à sa poursuite, elle visa l'un des deux, et l'étendit raide mort. Son complice voulut se sauver; mais avant d'atteindre la porte il fut frappé d'un second coup parfaitement dirigé, et tomba grièvement sinon mortellement blessé.

Le bruit attira bientôt les voisins et la police à l'endroit où les voleurs gisaient noyés dans leur sang. Celle dont ils avaient voulu faire leur victime se tenait debout, impassible, fixant ses regards sur eux, mais ayant, comme une autre Judith, l'air implacable et terrible.

Un tel acte de courage est, assurément, au dessus de tout éloge, et nous voudrions publier le nom de l'héroïne, si nous le connaissions.

Montres à cylindre, à des prix bien réduits et d'une excellente qualité, de la maison LAURANT, de Paris.— On obtient des facilités de paiement et on reprend les vieilles montres d'or en échange à 2 fr. 40 c. le gramme.— S'adresser à Roubaix chez M. DEHOORNE, rue du Chemin-Vert, 33. 5184) (1648

KERMESSES.

Dimanche 16 octobre.

La Chapelle-d'Armentières, Lambersart, Lezennes, Templemars.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Produits de la semaine du 24 au 30 septembre 1859.

Nombre de voyageurs, 183,303.
Produit des voyageurs. 496,367 50
Bagages, marchandises, etc. 792,917 52
Produit total. 1,289,285 02

Semaine correspondante de 1858.

Nombre de voyageurs, 168,924.
Produit des voyageurs. 489,366 19
Bagages, marchandises, etc. 710,731 36
Produit total. 1,200,097 55

Différence en plus pour 1859. 89,187 47
Soit : 7 43 %.

Produit par kilomètre.

1859 — 964 kilomètres exploités. 1,337
1858 — 919 idem 1,305

Différence en plus pour 1859. 32
Soit : 2 45 %.

Produit total du 1^{er} (1859. 41,595,546 52
janvier au 30 septemb. (1858. 40,101,472 45

Différence en plus pour 1859. 1,494,074 07
Soit : 3 72 %.

THÉÂTRE DES AMATEURS

Jeudi 13 octobre, spectacle à 6 h. 1/2 :

1. CROQUE-POULE, comédie en un acte.
2. M. JOVIAL, comédie-vaudeville en 2 actes.
3. LA COMTESSE DU TONNEAU, com. 2 actes.

DÉPOT DE FABRIQUE DE DRAPS ET NOUVEAUTÉS

POUR PANTALONS, PALETOTS, CRAVATES & GILETS

OUVERTURE de la vente des NOUVEAUTÉS D'HIVER de la maison AUG. CAZY et Cie

A LA VILLE DE VERVIERS, RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI

MAGASIN SPÉCIAL

pour l'EXPOSITION des RICHES NOUVEAUTÉS anglaises et indigènes; spécialité de DRAPS et ÉTOFFES pour dames, livrés directement au détail à plus de 30 à 40 pour cent en-dessous des prix ordinaires, et vendus à la grande mesure de 0,74 centimètres.

VÉRITABLE PRIX FIXE

La maison AUG. CAZY et Cie, montée sur la plus vaste échelle, attire l'affluence non-seulement par des assortiments considérables qui n'existent pas ailleurs, mais encore par la qualité supérieure et le bon goût de ses étoffes, la loyauté dans ses opérations et la grande modicité de ses prix qui fait jouir ses acheteurs d'une économie réelle de plus de 30 à 40 pour cent sur les prix les plus réduits des autres maisons, par la raison toute simple que la majeure partie de ses articles arrivent directement de fabrique, ou sont achetés au comptant sur les lieux de production, évitant par là au consommateur les bénéfices des commissionnaires, maisons de gros, intérêts des capitaux dans les crédits, frais énormes de commis-voyageurs, pertes éventuelles dans les faillites, bénéfices des détaillants, etc. Avec tous ces avantages réunis, on comprendra facilement pourquoi la maison AUG. CAZY et Cie vend la riche nouveauté à plus de 30 à 40 pour cent au-dessous des prix de n'importe quelle autre maison. La vogue et la confiance que cette maison s'est acquise depuis l'ouverture de son dépôt à Tournai, ayant donné lieu à l'imitation de ses enseignes et circulaires, le consommateur dans son intérêt personnel, est prié de faire attention au nom et à l'adresse : AUG. CAZY & Cie, à LA VILLE DE VERVIERS, rue des Chapeliers, 22, à Tournai.

Aperçu de quelques articles vendus à la grande mesure de 0,74 centimètres.

Drap noir, grande largeur, à	2.75	2.50	3.00	3.50	Drap bronze	3.75	4.50	5.00	6.00	7.00	8.50	Duffel, toutes nuances, pour paletots	5.00	5.50	6.00	
Amazone pour pantalons et burnous	3.75	4.00	4.75	5.25	Id. brun, bleu et autres							Velours-laine, bleu, noir et brun.	6.50	7.50	8.00	8.50
Cachemire croisé		5.50	6.00	6.50	nuances	4.50	5.00	5.50	6.50	8.50		Id. qualité extra supérieure		9.00	9.75	10.50
Impérial croisé	6.75	7.50	8.00	8.50	Cuir gris gendarme à					8.00	Waldavas, toutes nuances, qua-					
Impérial croisé extra			10.50	11.50	l'Étoiles d'hiver pour pantalon	3.00	3.25	4.25	6.50		lités extra	10.50	11.50	12.50	13.00	
Cuir-laine et satin laine extra					Hautes nouveautés	7.00	7.50	8.00	8.50	9.50	Chenilles anglaises et Hymalaya			9.50	14.00	
pour pantalons	3.50	4.50	5.25	6.00	Étoffes anglaises diagonales et						Étoffes pour burnous de dames 3.75					
Cuir-laine et Satin-laine fort et fin		7.00	7.50	8.50	bandes	10.50	11.00	11.50	12.50		jusqu'aux plus belles qualités.					
Id. qualité extra supérieure			9.00	9.75	Castorine noire, bleue et brune	2.75	3.00	4.00	4.50		Draps étrangers prima et satin-laine	12.00	13.00	16.00		

Grand choix de cravates cachemire, cache-nez en peluche et chenilles, depuis 1.50 jusqu'à 14.00. — Cravates, cols en soie et écharpes, à 0.50, 0.75, 1.00, 1.25, 1.50, 1.75, 2.00, 2.25, 2.50 à 6.00. — Gilets cachemire, poil-de-chèvre, velours-soie, matelassés, à 2.50, 3.00, 3.75, 4.00, 4.50, 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 9.50, jusqu'à 20.00, généralement tout ce qui se fait de plus nouveau. — Grand choix de soieries noires pour robes, de 2.25 à 9.00. — Assortiment de foulards de Lyon et des Indes, depuis 2.10, garantis pure soie, — et une infinité d'autres articles.

AVIS TRÈS IMPORTANT. — La maison AUG. CAZY et Cie, défiant toute concurrence et voulant offrir à l'acheteur toutes les garanties possibles, accorde dix jours pour échanger, sans aucune perte, toutes marchandises qui ne conviendraient plus, et même en rembourser le montant aux personnes qui en témoigneraient le désir. — Aucune personne n'étant chargée de la vente de nos marchandises, on est prié de s'adresser directement au dépôt RUE DES CHAPELIERS, 22, A TOURNAI (deux maisons au-dessus de la Boucherie). 1646